



Communiqué de presse
Le 22 février 2013

Comité interministériel de la Jeunesse

Vers une refondation des politiques de jeunesse

La réunion du Comité interministériel de la jeunesse (CIJ) répond à l'urgente nécessité, exprimée avec force par le Cnajep et d'autres organisations de la société civile, de rénover en profondeur les politiques jeunesse dans notre pays.

En effet, la situation préoccupante des jeunes, si elle est liée à la dégradation du contexte social et économique, procède également des politiques publiques ciblées et morcelées qui ont été conduites en France depuis près de 35 ans et qui ont échoué à répondre aux défis rencontrés par les jeunes dans leur parcours vers l'autonomie.

Un plan ambitieux et novateur

Parce qu'il s'appuie sur une mobilisation sans précédent de nombreux ministères, le Comité interministériel de la jeunesse doit permettre de poser les bases d'une **approche décloisonnée et globale** de la jeunesse.

Le Cnajep partage également la nécessité de rompre avec la logique des dispositifs ciblés, et de s'orienter vers une logique de **droit commun** qui reconnaisse les jeunes comme des citoyens à part entière. Le défi réside en outre dans la complémentarité à trouver entre les mesures d'urgence déjà engagées par le Gouvernement et les **réformes plus structurelles** à venir en faveur de l'émancipation des jeunes.

Enfin, le Cnajep souscrit à la proposition du Gouvernement de **repenser la gouvernance** des politiques de jeunesse, à travers la création d'un délégué interministériel à la jeunesse et la mise en place de la conférence nationale de la jeunesse.

L'éducation populaire, un levier pour l'émancipation des jeunes

Pour le Cnajep, il est important à présent de situer plus explicitement le rôle et l'apport de l'éducation populaire dans le plan présenté par le Gouvernement. Les associations de jeunesse et d'éducation populaire mobilisent et concernent des **centaines de milliers de jeunes**, et agissent avec et pour eux dans une **grande diversité de domaines d'intervention** (éducation, formation, insertion, logement, santé, accompagnement social, culture, loisirs, citoyenneté, mobilité, etc.) qui figurent dans la feuille de route issue du Comité interministériel de la jeunesse.

Ces associations constituent par conséquent des **partenaires incontournables** des pouvoirs publics dans la co-construction et dans la mise en œuvre des politiques de jeunesse, tant au niveau national que territorial.

Le Cnajep et ses membres sont déterminés à continuer à s'inscrire dans la co-construction de cette politique jeunesse renouvelée et à mobiliser les jeunes afin de contribuer à la rénovation du pacte de confiance qui lie la société et sa jeunesse.

Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire, le Cnajep est une coordination qui réunit plus de **70 mouvements nationaux** de jeunesse et d'éducation populaire. Le Cnajep constitue **un observatoire et un laboratoire d'idées** sur la jeunesse, l'éducation populaire et les politiques publiques afférentes. Membre fondateur du Forum européen de la Jeunesse, le Cnajep participe également à l'**animation territoriale** à travers un réseau de coordinations régionales (les CRAJEP) implantées sur l'ensemble du territoire. Le Cnajep participe au **groupe de travail « Garantie Jeunes »** mis en place par le Gouvernement.

Contact : Benoît Mychak - Tel.: 01 40 21 14 21

Courriel : cnajep@cnajep.asso.fr

Plus d'infos : www.cnajep.asso.fr